

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 MAI 2021

Membres	73
Présents	57
Pouvoirs	05
Votants	62
Exprimés	62
Pour	62
Contre	-

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept mai à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH Président,

Convocation de M. Michel BREUILH en date du 10 mai 2021

Nombre de membres en exercice : 73

Secrétaire de séance : M. Bruno FLEURY

Étaient présents :

Mesdames Christelle BIDAULT, Emilie BOUCHETEIL, Anne BOUYER, Odile BOUYOUX, Sylvie CHRISTOPHE, Christèle COURSAT, Betty DESSINE, Christine DESARMENIEN, Valérie DUMAS, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Fabienne LATOUR, Christiane MAGRY-JOSPIN, Catherine MONS, Stéphanie PERRIER, Muriel REBUFFEL, Marie-Amélie RIVIERE, Irène SERVIERES, Stéphanie VALLEE

Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Michel BOUYOU, Patrick BORDAS, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Pascal CAVITTE, Alain CHASTRE, Roger CHASSAGNARD, Raphaël CHAUMEIL, Ubald CHENOU, Bernard COMBES, Alain DELAGE, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Bruno FLEURY, Marc GERAUDIE, Henri JAMMOT, Jean-François LABBAT, Patrick LERESTEUX, Hervé LONGY, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Florent MOUSSOUR, Jean MOUZAT, Alain PENOT, Jean-Pierre PEUCH, Daniel RINGENBACH, Jean-François ROCHE, Marc ROUGERIE, Bernard SALLES, Jean-François SALLES, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX

M. Michel CUEILLE suppléant de M. Jean-Jacques BOSSOUTROT

M. Thierry DUBOIS suppléant de Mme Béatrice GORON

Avait donné pouvoir :

Mme Joëlle BLOYER à M. Patrick BORDAS

M. Francis DEVEIX à M. Alain PENOT

M. Pascal FOUCHÉ à Mme Irène SERVIERES

M. Jean-Jacques LAUGA à Mme Odile BOUYOUX

M. Jérémy NOVAIS à M. Bernard COMBES

Étaient absents :

Mmes Annie CUEILLE, Martine DUPIN-de-BEYSSAT, Sandy LACROIX, Sophie ROY, Josette VERDEYME, MM. Marc BACHELLERIE, Eric BELLOUIN, Pierre COULOUMY, Serge HEBRARD, Grégory HUGUE, Bernard JAUVION.

Objet : 8.1 Demande de subventions au titre de la DETR 2021, volet plan de relance, pour les travaux d'assainissement des eaux usées

Le conseil communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2.2 du Bureau du 4 novembre 2019 approuvant la nécessité de réaliser des travaux d'extension du réseau d'assainissement sur le secteur « Pra du Gril » sur la commune de Tulle,

Vu sa délibération n°4.1 en date du 12 novembre 2019 approuvant la nécessité de réaliser des travaux de mise en place d'un réseau d'assainissement de collecte et création d'une station d'épuration secteur de la Lignade sur la commune de St-Mexant,

Considérant que ces opérations sont susceptibles de bénéficier d'une aide au titre de la DETR dans son volet plan de relance,

Envoyé en préfecture le 20/05/2021

Reçu en préfecture le 20/05/2021

Affiché le

SLO

ID : 019-241927201-20210517-DCC210517_8_1A-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1°) En raison d'une erreur matérielle cette délibération annule et remplace la délibération 8.1 prise ce jour ;

2°) Autorise le Président à solliciter auprès des services de l'Etat, les aides au titre de la DETR 2021, dans son volet plan de relance, pour les travaux d'assainissement sur le secteur Pra du Gril à Tulle d'une part et pour la mise en place d'un réseau d'assainissement de collecte et création d'une station d'épuration secteur de la Lignade à St-Mexant d'autre part ;

2°) Les montants des aides sollicitées pour ces deux opérations sont les suivants :

- Travaux Pra du Gril à Tulle
Montant estimatif de la dépense : 50 000 € HT
DETR sollicitée : 35%

- Travaux la Lignade à St-Mexant
Montant estimatif de la dépense : 286 000 € HT
DETR sollicitée : 35%

3°) Autorise le Président à signer tous documents relatifs à ces demandes de subventions.

Fait et délibéré le 17 mai 2021

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,



Michel BREUILH

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission en Préfecture
et de la publication/affichage le :

20 MAI 2021